CENTRE DE FORMATION DES PREPARATEURS
EN PHARMACIE HOSPITALIERE
IRFSS HOUPHOUËT BOIGNY
416 CHEMIN DE LA MADRAGUE VILLE
13015 MARSEILLE
secretariat.cfpph@ap-hm.fr

FORMATION DE PREPARATEUR EN PHARMACIE HOSPITALIERE

Candidature par la voie de la VAE

Rentrée septembre 2027

1 - CONDITIONS D'ACCES

Vous avez validé des modules ou des domaines devant le jury oral VAE et souhaitez poursuivre votre formation afin de finaliser votre diplôme. Pour toute question, contactez :

- Monsieur Didier VALCHIUSA : 04 91 96 68 26 didier.valchiusa@ap-hm.fr
- Madame Nicole DONADIO : 04 91 96 67 16 nicole.donadio@ap-hm.fr
- Madame Fanny VASINO : 04 91 96 67 39 fanny.vasino@ap-hm.fr

2 - DATES A RETENIR

28 mai 2027	Date limite d'inscription

3 - INSCRIPTION ET CONSTITUTION DU DOSSIER

Après prise de contact avec le CFPPH, vous devrez fournir un dossier d'inscription.

Le candidat doit s'inscrire via la fiche d'inscription DPPH sur la plateforme **MySelect** :

https://irfss.ap-hm.fr/MySelect/

Le dossier d'inscription par la voie de la VAE est à renvoyer au CFPPH avec les pièces suivantes :

Pièces administratives (à fournir pour l'inscription)

- La fiche d'inscription DPPH imprimée depuis MySelect
- Photocopie recto-verso de la carte nationale d'identité ou du titre de séjour (en cours de validité)
- Justificatif de domicile si la CNI ou le titre de séjour n'est pas à l'adresse d'habitation
- Photocopie du BP ou DEUST de préparateur en pharmacie ou, pour les candidats encore en formation, une attestation du directeur du CFA de la pharmacie justifiant du suivi du DEUST
- Curriculum vitae
- La ou les attestations de la DREETS de vos acquis devant jury

4 – DEPOT DU DOSSIER

Le dossier d'inscription complet est à déposer au CFPPH :

- Sur rendez-vous au 04 91 96 67 14
- Ou par voie postale avec accusé de réception

Tout dossier incomplet ou transmis après la date limite ne pourra pas être étudié.

Vous serez convoqué(e) à assister à la demi-journée d'information pour récupérer votre dossier administratif d'inscription définitive.